

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA REALISATION D'UNE AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE SUR LA COMMUNE DE LA JARNE

De : <maryse.pommier@free.fr>

Date : 07/03/2024 14:51

Pour : <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Je viens vous signifier mon désaccord à la réalisation d'une aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de La Jarne, pour les raisons suivantes :

- Alors qu'on manque de surfaces pour l'habitat (obligation de construire sur plusieurs niveaux dans un plus petit terrain), pour les activités économiques, et même pour la construction d'un hôpital, il me semble inadmissible de confisquer 4 ha de terres agricoles, surtout dans le contexte actuel, pour installer des groupes religieux. Je refuse que mes impôts financent des structures destinées à installer des missions évangélistes dont le but est de faire du prosélytisme au profit des sectes évangélistes.
- Par ailleurs je pense que cet emplacement est mal choisi en raison de sa difficulté d'accès pour 200 caravanes, la RD 202 étant étroite et très passagère.
- Et enfin on peut penser que l'absence de raccordement au réseau d'assainissement ne va pas manquer d'occasionner des problèmes environnementaux pour la nappe phréatique.

Maryse Pommier